



Besoin de votre aide - Transition Pro -

Par **CapriceLozes**, le 21/03/2025 à 17:42

Bonjour tout le monde,

Dans un premier temps, je vous suis reconnaissante par rapport à vos différentes réponses.

Dans un 2 ème temps, je voudrais vous solliciter par rapport à une zone d'ombre.

Actuellement en CDI(36h Hebdo) et en formation à temps plein en présentiel grâce à Transition Pro, mon employeur à la suite d'un accroissement d'activité me sollicite pour lui venir en aide.

Il propose de me rémunérer en heures supplémentaires toutes les heures effectuées au-delà de mes 36h/hebdo et m'attribuer une prime à chaque dossier traité.

Ma question est la suivante, étant en PTP actuellement, sa proposition est elle correcte ? Le cas contraire pourrais-je lui proposer le taitement des dossiers en freeance.

Dans l'attente de vos retours, mille mercis.